

**Annick GIRARDIN**

Député

Conseiller Territorial  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

126 rue de l'Université,  
75355 Paris 07 SP

Tél. 01 40 63 15 39

Fax 01 40 63 15 40

agirardin@assemblee-nationale.fr

---

**Denis DETCHEVERRY**

Sénateur

Maire de la commune  
de Miquelon-Langlade

15 rue <sup>de</sup> Vaugirard  
75291 Paris cedex 06

Tél. 01 42 34 24 37

Fax 01 42 34 41 92

d.detcheverry@senat.fr

Paris, le 3 décembre 2007

Mme Michèle ALLIOT-MARIE  
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer  
et des Collectivités territoriales  
Place Beauvau  
75008 Paris

Madame le Ministre,

A l'approche de l'hiver, et dans l'état du niveau des prix et du pouvoir d'achat à Saint-Pierre-et-Miquelon, de nombreux ménages se trouvent dans l'incapacité de faire face aux frais incontournables de chauffage au gasoil et doivent face à des choix économiques très difficiles qui ne sont pas de nature à favoriser la relance de notre économie moribonde.

Comme vous le savez, le chauffage au gasoil constitue le moyen incontournable de chauffage dans notre archipel, et ses habitants doivent faire face à 8 mois de température basse par an.

Nous sommes donc face à une problématique autrement plus grave que celle de la métropole, et qui mérite d'être prise en compte par voie d'une subvention exceptionnelle propre à Saint-Pierre-et-Miquelon et gérée par les services de l'État.

Après consultation des services compétents, il semblerait qu'une subvention exceptionnelle de 300 000 euros, gérée par la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, suffirait pour répondre au besoin vital de chauffage des ménages à ressources modestes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Madame le Ministre, de croire à l'expression de notre plus haute considération.

Le Sénateur



Denis DETCHEVERRY

Le Député



Annick GIRARDIN